

Arrondissement de
Montbrison

Sous la présidence de Guy FRANÇON, Maire

Nombre de conseillers élus : 19

En présence de :

Nombre de conseillers
présents : 13

Guy FRANÇON
Cassandre JANVIER
Jean Claude MAZUEL
Huguette BADAR
Eric BONNAND
Blandine VILLEMAGNE
Séverine MOULIN
Alexandra TEYSSIER
Antonin BADAR
Coralie CHAMARD
BOUDET
Jérôme COTE
Nathalie TALER

Nombre de conseillers
représentés : 1

Procuration : Albert RAMBAUD à Cassandre JANVIER
Excusé : Monique SANCHEZ
Guy TISSEUR
Olivier SAPET et Yolande LAROUX
Secrétaire de séance : Cassandre JANVIER

20240601 PRET EQUIPEMENT LOCAL A TAUX FIXE D'UN EMPRUNT D'UN MONTANT 500 000 EUROS

Monsieur le Maire décide de réaliser auprès de la Caisse d'Épargne LOIRE DROME ARDECHE et aux conditions de cet établissement, un emprunt de la somme de 500 000€ destiné à financer les investissements 2024 du budget principal :880 500 €.

La durée du prêt est de 15 ans.

Ce prêt portera intérêt au taux de 3.80 %. La base de calcul des intérêts est de 30/360.

Pour se libérer de la somme empruntée, la collectivité paiera 60 échéances trimestrielles en amortissement constant.

Les frais de dossiers sont de 0.10 % du montant du financement.

Le remboursement anticipé est possible à chaque échéance moyennant un préavis et le paiement d'une indemnité actuarielle.

APPROBATION UNANIME

20240602 DECISION MODIFICATIVE

Baisse du compte 2111 202426 Complément Acquisitions Foncières pour 40 000 €

Hausse du compte 2135 202205 Eclairage Rappo 40 000 €

APPROBATION UNANIME

20240603 DECISION MODIFICATIVE

Baisse du compte 2135 202205 Eclairage Rappo pour 40 000 €

Hausse du compte 2135 202201 Changement Fenêtres Mairie pour 40 000 €

APPROBATION UNANIME

20240604 DECISION MODIFICATIVE

Baisse du compte 2135 202201 Changement Fenêtres Mairie pour 46 000 €

Baisse du compte 213 202013 Préservation Ferme Pallandre pour 93 784

Hausse du compte 2041512 Fonds de concours pour 139 784 €

APPROBATION UNANIME

20240605 ACQUISITION FONCIERE PARCELLE C326

ANNULE ET REMPLACE 20240410

Monsieur le Maire indique :

Avoir reçu une proposition de l'association diocésaine de Saint-Etienne pour céder à la commune la parcelle C326, dont elle est propriétaire avec l'association dénommée Enfance et Partage, d'une surface de 3420 m².

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée cette acquisition au prix de 0,40 € TTC /m².

APPROBATION UNANIME

20240606 ACQUISITION FONCIERE PARTIELLE PARCELLE AE14

Monsieur le Maire indique :

La collectivité souhaite acquérir une partie de la parcelle AE 14 pour sécuriser l'accès piétonnier du chemin de la madone et aussi faciliter l'écoulement des eaux pluviales aériennes. Un mur banché sera construit pour soutenir la parcelle.

Ce mur sera élevé à la charge de la collectivité. Le bornage sera aussi à charge de la collectivité. Les viabilités (branchements AEP, EU, Eaux Pluviales, Fibre et Telecom) seront installées lors de la construction du mur et à charge de la commune.

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée cette acquisition au prix de 17 €/m² pour une surface de 106 m² - grillage et haie à charge du vendeur.

APPROBATION UNANIME

20240607 EXTINCTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

ANNULE ET REMPLACE 20230106

Afin d'assurer une meilleure maîtrise de la consommation d'énergie, Monsieur le Maire propose :

Une extinction totale de l'éclairage public sur l'ensemble de la commune, de 23h à 5h.

APPROBATION UNANIME

Ont signé au registre tous les membres présents

A Saint Bonnet les Oules, le 18 juillet 2024

Le Maire,

Guy FRANÇON

